

L'éduc et le psy

Lettres sur la clinique
du soin éducatif

Jean Cartry
Paul Fustier

DUNOD

DE JEAN CARTRY

Petite chronique d'une famille d'accueil, Paris, Dunod, 2005 (1998).

Les parents symboliques, Paris, Dunod, 2004 (1998).

Cahier du soir d'un éducateur, Paris, Dunod, 2004.

DE PAUL FUSTIER

L'identité de l'éducateur spécialisé, Paris, Dunod, 2009.

Les corridors du quotidien. Clinique du quotidien et éducation spécialisée en institution, Paris, Dunod, 2008.

La vielle à roue dans la musique baroque française. Instrument de musique, objet mythique, objet fantasmé, Paris, L'Harmattan, 2006.

Le travail d'équipe en institution. Clinique de l'institution médico-sociale et psychiatrique, Paris, Dunod, 2004 (1999).

Le lien d'accompagnement. Don et contrat dans les institutions sociales, éducatives et psychiatriques, Paris, Dunod, 2004 (2000).

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2010

ISBN 978-2-10-055064-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Être près pour aimer et loin pour comprendre
Didier Eribon à propos de Lévi-Strauss
(France Culture, Les Matins, 4 oct. 2009)

Sommaire

<i>Introduction</i>	1
PAUL FUSTIER	

<i>Introduction</i>	7
JEAN CARTRY	

PREMIÈRE PARTIE

DES ENFANTS

1. La mobylette de Grégoire	11
2. Nadine et la poupée Horreur	25
3. Le chien de Sébastien	37
4. Thomas et les boucles d'oreilles	45
5. Éric au « trou »	53

DEUXIÈME PARTIE

DES FAMILLES

6. La famille et le travail des représentations	59
7. Pierre	79

TROISIÈME PARTIE**DES SITUATIONS**

8. Le détail ou la fabrique de la métaphore	107
9. Cuisine, cuisinière et conteneurs en inox	125
10. Rituels socialisants	133
11. De l'objet familial	145
12. Accueil et séparation	153
 <i>Dernière lettre de Jean à Paul</i>	 175
<i>Table des matières</i>	181

Introduction

Paul Fustier

POURQUOI CE LIVRE à deux voix ? En ce qui me concerne, il résulte d'une envie particulière, celle de confronter deux sources possibles d'un enrichissement des pratiques. Cette confrontation prend place sur ce terrain particulier, qui nous est familier à Jean Cartry comme à moi, à savoir l'accompagnement au quotidien et en institutions de personnes en difficultés.

Jean et moi, nous ne sommes pas dans la même position professionnelle. Jean, éducateur, a fondé, avec sa femme elle-même éducatrice, une « famille thérapeutique » ; ils ont accueilli pendant une trentaine d'années des enfants souffrant de carences graves auxquels ils ont proposé non pas une vie en institution ordinaire mais l'intégration, pour de longues années, dans un milieu familial authentique (le leur). Ma posture professionnelle est toute autre : pendant de très longues années, comme psychologue, j'ai accompagné de façon continue ou ponctuelle de nombreuses équipes institutionnelles en provenance des institutions du travail social, de l'éducation spécialisée et de la psychiatrie.

Dans mes lettres écrites à Jean dans ce livre, ce qui m'intéresse essentiellement c'est l'existence de deux manières différentes, *a priori* sans relations entre elles, d'aborder la réalité psychique, ce que met indirectement en évidence une confrontation entre les pratiques.

Je m'explique. Quand je travaille avec une équipe institutionnelle j'essaie d'aider à dénouer des imbroglios relationnels, mais surtout j'essaie de réintroduire, dans les pratiques d'accompagnement au quotidien, un surcroît de sens, là où celui-ci est en voie de disparition, ayant laissé une place vacante pour l'ennui,

la désillusion, la peur ou la dépression. Quels sont donc les appuis dont je dispose et dont je vais pouvoir me servir dans les échanges ? je dirais qu'il s'agit d'éléments issus d'une *théorie de la clinique* qui tend à réorganiser les discours et à permettre ainsi aux intéressés, éducateurs et soignants, de s'approprier les situations vécues en les liant à partir du sens que nous leur découvrons ensemble.

Il ne me vient pas d'autre expression, pour qualifier métaphoriquement ce à quoi je fais appel, que les termes banaux et médiocres de « boîte à outils ». Donc je me sers d'outils qui sont des constituants pour une psychologie de la vie ordinaire, et on peut espérer qu'ils enrichiront les possibilités de chacun dans le domaine de la compréhension des événements du quotidien. Ils constituent alors un Savoir et doivent permettre de dénouer une situation problématique mise en discussion.

Mais secondairement, j'espère que ces outils ont aussi et surtout une fonction explicite de transmission de sens. Par associations spontanées ou réfléchies, ils doivent permettre d'exporter du sens d'une situation vers une autre, parce qu'on pourra se référer à la première en cas de besoin. Je veux dire par là qu'une situation *princeps*, et surtout l'analyse dont elle a été l'objet, peuvent faire mémoire, c'est-à-dire pouvoir faire retour, éclairer de nouveaux événements, permettre une amorce de compréhension de ce qui est en train d'arriver à la lumière de cette précédente analyse de situation.

C'est une toute autre démarche qui m'intéresse chez Jean Cartry. J'ai toujours pris un plaisir considérable, et je dis bien plaisir, à la lecture des Petites Chroniques qu'il a régulièrement publiées dans l'hebdomadaire *Lien social* et dont il a fait ensuite un livre¹. Pour moi il s'agit d'un travail d'écrivain et il me semble, en le feuilletant, que je lis un recueil de nouvelles.

Alors je n'acquies pas un outil « utilisable », je ne mets pas en mémoire une clé ou un « repère pour des pratiques ». En revanche, *l'émotion* provoquée en moi par un de ces textes écrits par Jean va se trouver réactivée, sans que je le veuille, par une autre situation venue d'ailleurs et donner à celle-ci une « couleur » particulière.

1. Cartry J., *Petite chronique d'une famille d'accueil*, Paris, Dunod, 2005.

Il n'y a pas eu transmission par un savoir mais imprégnation par l'affect. L'expérience est émotionnelle et esthétique et l'évènement que je vis prend une ampleur, une valeur qu'il n'aurait pas eues si je n'avais pas été ému préalablement par ma lecture d'un récit. Son auteur est « écrivain », cela veut dire que son discours a un style et pas seulement un contenu ; il est fabriqué dans l'univers du poétique et non dans celui du scientifique¹.

En musique on désigne comme *cordes sympathiques*, ces cordes qui émettent un son sans être sollicitées, en quelque sorte sans qu'on s'en occupe, seulement par sympathie lorsque le musicien en actionnant avec l'archet une autre corde (dite mélodique) met en vibration la caisse de résonance d'un instrument à cordes ce qui anime les cordes sympathiques. La qualité esthétique d'un récit (la corde mélodique que l'on met en mouvement) enclenche un affect (chez le lecteur), et cet affect transformera une situation rencontrée ailleurs, dans la vie ordinaire, et à un autre moment (la corde sympathique, apparemment passive, a produit un son musical, par un seul effet de sympathie).

Je voudrais dire aussi que l'émotion dont on peut être saisi à la lecture d'un récit manifeste probablement une reconnaissance plus ou moins inquiétante de la présence de Moi dans l'Autre (qui a pris la figure du personnage du récit). Une certaine similitude se met à exister entre ce que je suis et le héros du récit² qui ne m'est pas totalement étranger, puisque chez lui je retrouve quelque chose de Moi.

1. Donner une grande importance au récit dans la formation et les pratiques de l'éducateur est une idée défendue depuis longtemps par François Hébert qui anime une revue passionnante presque exclusivement consacrée à la publication de récits d'éducateurs [*le fil du récit*, revue que l'on peut se procurer à l'École nationale de la PJJ, 16, rue du Curoir, 59100 Roubaix]. Le lecteur intéressé pourra y retrouver (n°3, Avril 2002, p.123-129) une interview que j'ai donnée sur le sujet, intitulé *Le récit, une « voie royale » pour dire sa pratique ?*

2. Cette question fait l'objet d'un travail de Freud élaboré à partir du monologue du duc de Gloucester [Freud S., (1915), « Quelques types de caractère dégagés par la psychanalyse », In *Essais de psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1938, p.163-211]. Je me suis adossé à cette analyse dans un article traitant, pour partie, du texte littéraire : [Fustier P., « De la clinique des institutions à la nostalgie d'une illusion », In *De la clinique Un engagement pour la formation et la recherche*, (Dir. Cifali M., Giust-Desprairies F.), de Boeck, Bruxelles, 2006].

À relire cette introduction il me semble que je l'ai construite à partir d'une confusion. Je dis vouloir confronter deux sources disponibles pour l'enrichissement des pratiques d'accompagnement, sources qui sont à considérer comme deux objets suffisamment isolables ; ce sont d'une part le récit, d'autre part la mise au travail analysante des situations avec les outils que donne la clinique du quotidien. La confusion s'introduit à partir du moment où je considère comme allant de soi que Cartry c'est le récit, alors que Fustier c'est la posture analysante. Malheureusement pour l'efficacité de la démonstration, il apparaît que la situation n'est pas aussi simple, il y avait du Fustier chez Cartry et du Cartry chez Fustier, peut-être chez l'un l'envie d'être aussi un peu l'autre... En tout cas, dans les récits de Jean Cartry les soubassements théoriques sont présents explicitement (ils sont cités) ou implicitement (le lecteur les retrouve). De façon complémentaire, dans mes lettres, j'introduis fréquemment des amorces de récits comme si j'avais quelque chose à « montrer ».

Nous ne sommes donc pas tous les deux solubles dans les « modèles » auxquels je donne à entendre que nous serions identifiés. Le lecteur verra que dans cet échange de lettres nous sommes tous deux très intéressés par la question de la métaphore. Voilà ce qui pourrait bien produire une interpénétration entre les deux modèles convoqués par les pratiques d'accompagnement. D'une part la puissance du pouvoir émotionnel du récit trouve sa force lorsqu'il devient métaphore ; d'autre part la métaphore est une clé de voûte, une voie royale pour la compréhension clinique des situations.

Les parcours cliniques dont cet ouvrage fait état sont, majoritairement, à localiser dans la *famille thérapeutique* qu'ont fait vivre Janine et Jean. Les caractéristiques d'une famille d'accueil de ce type produisent nécessairement, et avec un degré maximum d'intensité, des échanges saturés par des affects en amour et en haine d'une grande puissance. On les retrouve évidemment aussi dans les internats mais de manière moins violente parce qu'ils sont « refroidis » par un dispositif institutionnel qui permet d'esquiver certaines situations de corps à corps. Les horaires, la multiplication des intervenants éducateurs, les divisions des tâches, la part prise par l'administratif introduisent de la distance entre l'éduqué et l'éduquant et assurent donc une certaine protection